



**DECLARATION DES PERFORMANCES D'UNE
GAMME DE LANTERNEAUX FILANTS EN
MATIERE PLASTIQUE**

Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011

Désignation de la gamme (§2*)

TETRAVOUTE THERM PCA20 Voile Série 260

Usage prévu : (§3*)

Façade

Toiture

§1* : L'identification complète d'un produit se fait à partir :

- du N° de commande et de sa date de fabrication indiqués sur l'étiquette de traçabilité

- de sa désignation complète : désignation de la gamme + variante + remplissage + dimensions

DOP_EN14963_TETRAVOUTE THERM PCA20 Voile Série 260_FR

N°2222

Nom et raison sociale du fabricant (§4*)

Raison Sociale : TOLPLEX SARL (9 Boulevard du Général de Gaulle - BP 43 - 06341 La Trinité Cedex)

Usines de fabrication : BLUETEK : Rue Marc Seguin 63600 Ambert - BLUETEK : Route de Saulon - 21220 Gevrey-Chambertin

Description du produit (§3*)

Système d'éclairage zénithal filant

Costière Acier droite hauteur minimale 300 mm et épaisseur voir tableau ci-dessous

Entraxe entre profils porteurs suivant tableau

Plage dimensionnelle : largeur intérieur trémie : mini 2,5 m, maxi 3,2 m

Sur costière standard avec tête de 30 mm et plage d'appui de 80 mm

Conditions d'utilisation et de mise en œuvre liées aux performances certifiées (§3*)

Inclinaison maximale autorisée pour le plan d'appui de la costière :

18 % pour une voute perpendiculaire au faitage

Pour une voute parallèle au faitage voir tableau

Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction : (§6 7 *)

Système 3 suivant Annexe ZA de la norme européenne EN 14963, Liste des laboratoires d'essais notifiés (et N° Liste NANDO) : CSTC (NB 1136) / CSTB (NB 0679) / LNE (NB 0071) / Fraunhofer (NB 0765)

Performances déclarées: (§9*)

Critère		Valeur obtenue pour cette gamme				Référence EN14963
Etanchéité à l'eau		Réussite				§ 5.3.1
Classe de résistance aux charges ascendantes UL		voir tableau ci-dessous				§ 5.4.1
Classe de résistance aux charges descendantes DL		voir tableau ci-dessous				§ 5.4.2
Résistance au choc	Corps souple de grande taille (SB)	SB1200				§ 5.4.3.2
	Petit corps dur	Réussite				§ 5.4.3.1
Transmission lumineuse totale (td65)	Facteur Solaire (g)	td65	g	Réaction au feu	Durabilité	
Réaction au feu global lanterneau	PCA 20 Opale+VD	0,25	0,12	Bs2d0	Delta A Cu0 Ku1	§ 5.1
	PCA 20 Transparent +VD	0,3	0,12	Bs2d0	Delta A Cu0 Ku1	§ 5.2
Durabilité						
Classe perméabilité à l'air AP		voir tableau ci-dessous				§ 5.8
Urc / Arc	Remplissages seul Ut=	1,7			W/m²K	§ 5.9
	Urc Ref	voute 3x5 - PCA20 mm - isolant de cotière de 30mm : Urc = 2,2 W/m²K - Arc=24,1 m²				
	Lanterneau complet	PND				
	Lanterneau complet autres remplissages	PND				
Isolation au bruit aérien (Rw)		PND				§ 5.10

PND= Performance non déterminée



DECLARATION DES PERFORMANCES D'UNE GAMME DE LANTERNEAUX FILANTS EN MATIERE PLASTIQUE

Selon règlement de produit de construction UE N°305/2011

Désignation de la gamme (§2*)

TETRAVOUTE THERM PCA20 Voile Série 260

Usage prévu : (§3*)

Façade

Toiture

§1* : L'identification complète d'un produit se fait à partir :

- du N° de commande et de sa date de fabrication indiqués sur l'étiquette de traçabilité

- de sa désignation complète : désignation de la gamme + variante + remplissage + dimensions

DOP_EN14963_TETRAVOUTE THERM PCA20 Voile Série 260_FR

N°2222

Dimensions commerciales	Rayon (mm)	Entraxe (mm)	Epaisseur costière (mm)	UL	DL	AP	Pente max pour voute parallèle au faitage :													
Dimensions de la trémie																				
2,5	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	3 (%)													
2,6	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	4 (%)													
2,7	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	5 (%)													
2,8	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	7 (%)													
2,9	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	8 (%)													
3	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	9 (%)													
3,1	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	11 (%)													
3,2	4150	1060	20/10	1500	2000	PND	12 (%)													

Les performances du produit identifié aux points §1 et §2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point §9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point §4.

Signé pour le fabricant et en son nom par J.M. GASIGLIA, Co-gérant de TOLPLEX SARL.
le 27/01/2022 à La Trinité

* numérotation des § selon annexe 3 du Règlement de produit de construction UE N°305/2011